

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DEAP) – Cursus Partiel

Mis à jour le 9 janvier 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Détenir un des diplômes suivants :

- Le diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) ;
- Le diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) ;
- Le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES) ;
- Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles (TP ADVF) ;
- Le titre professionnel d'agent de service médico-social (TP ASMS) ;
- La spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » du certificat d'aptitude professionnelle (CAP AEPE).

Public visé

Salariés ou demandeurs d'emploi
(Sous conditions)

Rythme

Temps plein

Validation

Le Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel, selon les critères définis dans le référentiel de certification.

Le jury d'attribution du Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture est la DREETS.

Objectifs professionnels

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Contenu

Selon le diplôme détenu à l'entrée en formation, des équivalences, allègements et/ou dispenses sont possibles sur les blocs ou modules suivants :

Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1bis : Activité d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

Période en milieu professionnel : durée selon diplôme détenu (entre 420h et 770h)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DEAP) – Cursus Partiel

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Evaluations en centre de formation
et
Evaluations des compétences en
milieu professionnel

Entrée et sortie permanente

Non

Mises en situation professionnelles à partir des expériences professionnelles
des apprenants ou d'expériences concrètes
Exercices pratiques sur plateau technique et simulations
Suivi Pédagogique Individualisé
Travaux Personnels Guidés
Accompagnement Pédagogique Individualisé

Profil des intervenants

Formateurs permanents IPDE de l'IFAP, professionnels ayant une
qualification en lien avec les thématiques et sujets traités (Educateur de
jeunes enfants, sages-femmes, IPDE, IDE, etc.)

Durée

En centre : de 301 h à 644 h En milieu professionnel : de 420 à 770 h

Délais et modalités d'accès

Admission sur sélection : dossier et entretien. Période d'inscription de janvier
à juin : contacter l'institut de formation

Financements possibles

Tarif selon parcours de formation – Devis sur demande

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins
spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 0383550658
- SIRET : 18542213600019
- Numéro d'activité : 41540306154